

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 039-243900420-20240408-2024\_56\_1-BF



Extrait du registre des délibérations  
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 08 avril 2024

**Date de convocation**  
**22 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 08 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

## Vote du budget primitif pour l'exercice 2024 N°56/2024

### Nombre de membres

40

### Présents

33

### Représentés

3

### Excusés

6

### Votants

36

### Présents

**Mesdames** Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

**Messieurs** Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

**Excusés** Mmes Paillot (procuration à Joëlle Alixant), Sermier (procuration à Sandra Hählen), Faivre, Falcinella-Gillard, MM. Truchot (procuration à Etienne Rougeaux), Théry.

**Absents** M. Coutrot.

Le Conseil communautaire, entendu cet exposé,

Vu les documents budgétaires ci-annexés,

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité :

### Le budget principal comme suit :

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre en recettes à hauteur de 8 995 000€ et en dépenses à hauteur de 8 745 000€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 515 000€

### Le budget annexe ordures ménagères comme suit :

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre en recettes à hauteur de 815 000€ et en dépenses à hauteur de 795 000€.

### Le budget annexe zones d'activités économiques comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 002 100€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 255 000€

**Le budget annexe eau et assainissement comme suit :**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 500 000€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 870 000€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Valot**  
**Secrétaire de séance**

